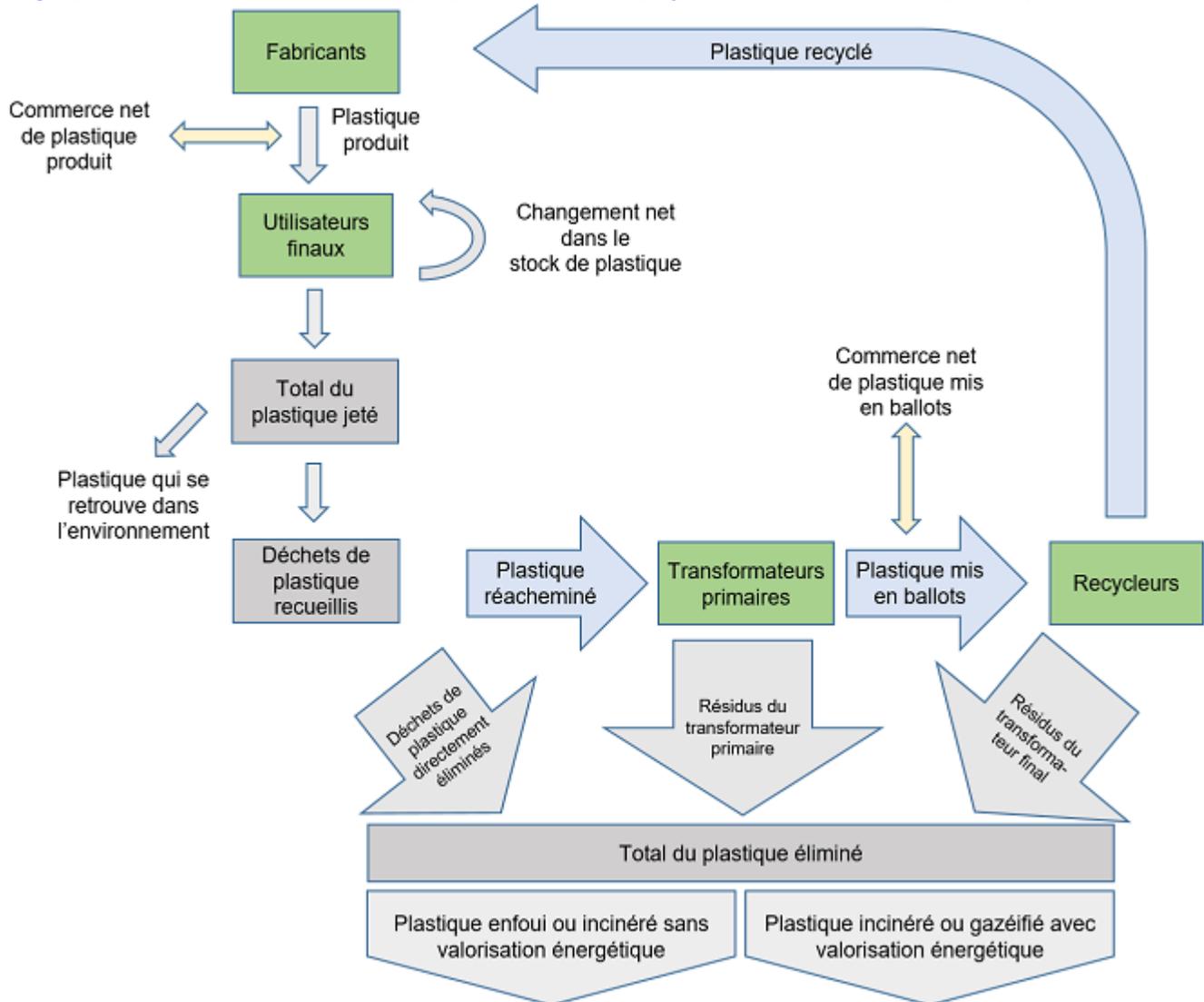


Compte pilote des flux physiques des matières plastiques, 2012 à 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 23 mars 2022

Le compte pilote des flux physiques des matières plastiques est un nouveau compte environnemental et économique qui permet d'estimer le flux du plastique dans l'économie canadienne. Le compte comprend des ventilations selon la catégorie de produit, le type de résine, ainsi que la province ou le territoire, et il s'agit d'une série chronologique portant sur les années de référence allant de 2012 à 2018.

Infographie 1 – Structure du compte pilote des flux physiques des matières plastiques

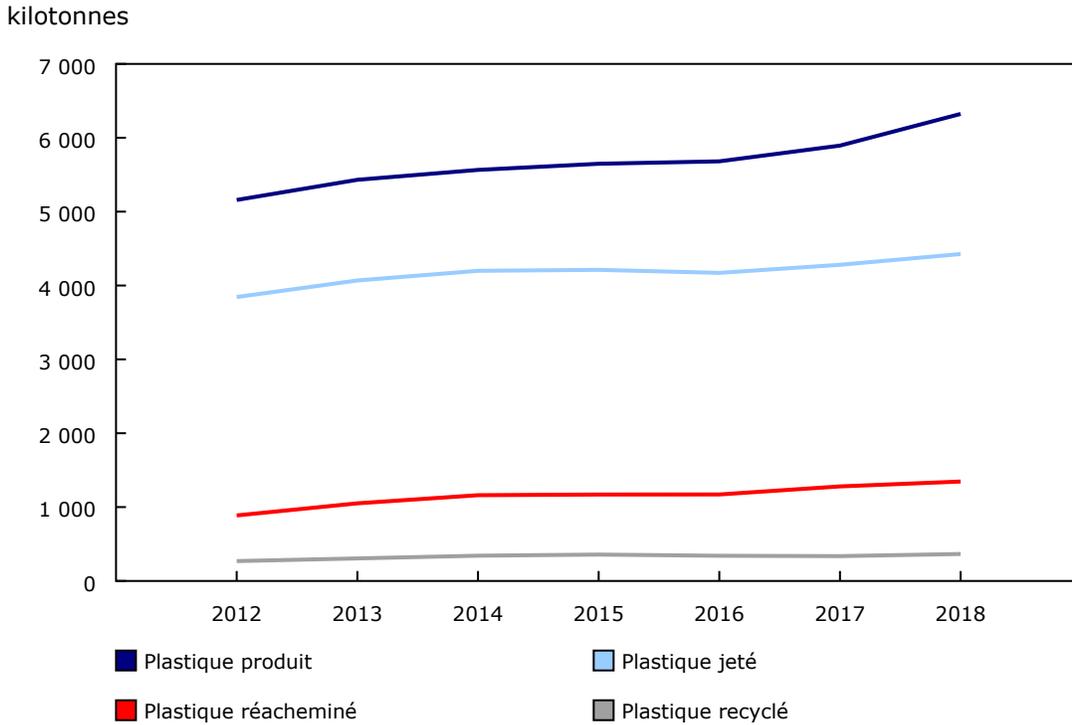


Le flux commence par la production, se poursuit par l'utilisation, puis examine les différents sorts du plastique. Initialement, le plastique présent dans les articles jetés au Canada pénètre dans un système de gestion des déchets ou se retrouve directement dans l'environnement. Après être entré dans un système de gestion des déchets, afin de pouvoir être recyclé avec succès, le plastique doit d'abord être réacheminé pour la récupération



des matériaux, puis trié et mis en ballots, pour finalement être recyclé en pastilles ou en flocons prêts à être transformés en de nouveaux produits. Tout plastique qui n'est pas recyclé ou exporté avec succès est éliminé, soit dans des sites d'enfouissement, soit en étant incinéré ou gazéifié.

Graphique 1
Plastique produit, jeté, réacheminé et recyclé, 2012 à 2018



Source(s) : Tableau 38-10-0150-01.

La consommation canadienne de plastique croît plus rapidement que l'élimination; la grande majorité du plastique continue d'être éliminée de façon permanente dans des sites d'enfouissement

En 2018, la quantité de matières plastiques présentes dans les produits fabriqués pour la consommation canadienne s'élevait à 6 323 kilotonnes (kt). Ce nombre est en hausse de 23 % par rapport aux 5 158 kt enregistrées en 2012, ce qui est un taux de croissance plus élevé que celui du produit intérieur brut réel, qui a augmenté de 15 % de 2012 à 2018. En 2018, 66 % de ce plastique provenait d'articles produits au pays, et le contenu plastique provenant de commerce net s'élevait à 34 %. Le commerce net est calculé comme la quantité de plastique dans les articles importés au Canada moins la quantité de plastique dans les articles exportés du Canada.

L'emballage, qui comprend des articles comme les bouteilles, les contenants et les sacs, représentait 35 % de tous les produits en plastique fabriqués pour la consommation canadienne en 2018. Les matériaux de construction, qui comprennent des articles comme les tuyaux, les bardages, les cadres et les matériaux d'isolation, formaient la deuxième catégorie en importance, laquelle représentait 24 % de l'ensemble du plastique. Les catégories de produits restantes, qui comprennent les véhicules, l'équipement électrique et électronique, les textiles et d'autres produits divers, représentaient 41 % du plastique produit pour la consommation canadienne.

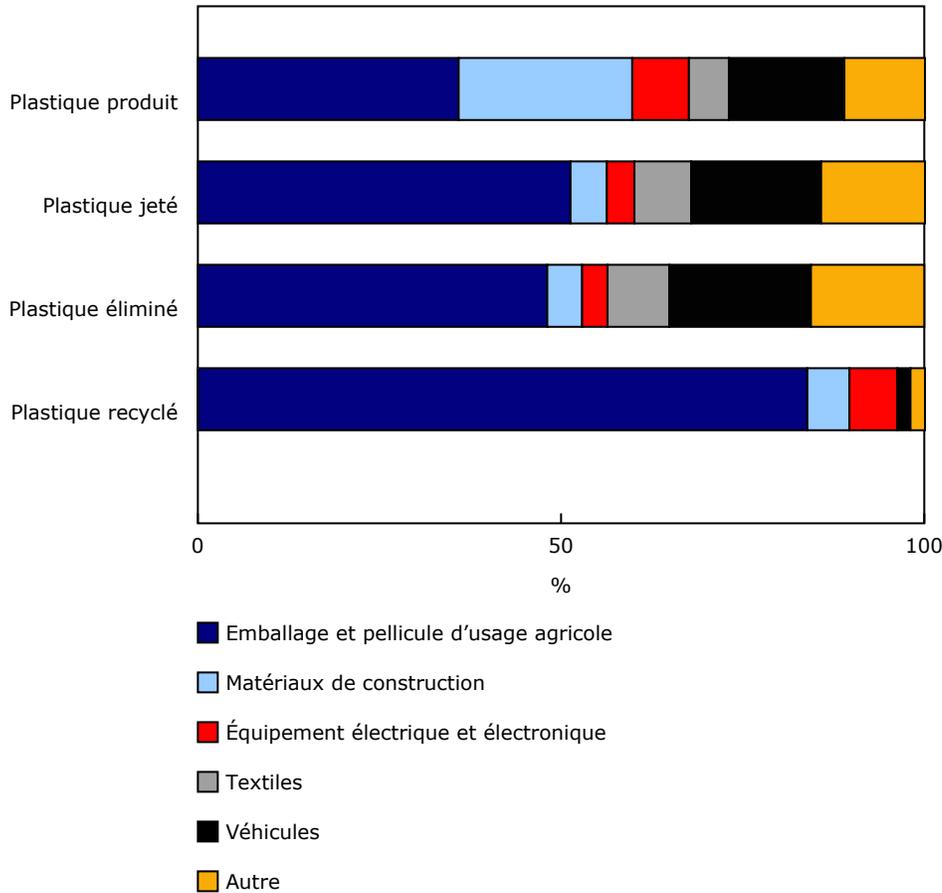
Le plastique est produit à partir de plusieurs types de résines. Quelques-unes des résines et des utilisations les plus courantes comprennent le polyéthylène (PE), pour les pellicules d'emballage et les emballages rigides; le polypropylène (PP) pour les capsules de bouteille et autres emballages rigides; le polyéthylène téréphtalate (PET) pour les bouteilles de boisson, ainsi que le polystyrène (PS) pour les contenants alimentaires isothermes et l'isolation de bâtiments. Près des trois quarts du plastique produit provenaient de ces quatre résines (PE – 28 %; PP – 19 %; PET – 17 %; PS – 12 %), et ces proportions sont demeurées relativement stables au cours de la période de sept ans.

Le total du plastique dans les produits éliminé dans des sites d'enfouissement ou par traitement thermique a augmenté de 15 % de 2012 (3 490 kt) à 2018 (4 002 kt). Ce taux est légèrement supérieur au [taux de croissance de la population canadienne au cours de la même période](#), et est en légère hausse pour passer de 101 kg à 108 kg de plastique éliminé par personne chaque année. Le taux de croissance plus élevé du plastique produit comparé au plastique éliminé est largement attribuable à l'augmentation de la teneur en plastique des produits ayant une longue durée de vie, comme les bâtiments et les véhicules. Ces produits sont utilisés pendant de longues périodes, donc une augmentation de leur production surviendra de nombreuses années avant l'augmentation de leur élimination.

La grande majorité (plus de 99 %) du total du plastique dans les produits qui est jeté a été recueillie aux fins d'élimination ou de récupération des matériaux, tandis que le reste se retrouve de façon permanente dans l'environnement sous forme de pollution. De même, la grande majorité du plastique dans les produits qui est jeté a continué d'être éliminée de façon permanente, soit par enfouissement ou par traitement thermique, ce qui équivaut à 90 % (4 002 kt) du total du plastique dans les produits qui a été jeté (4 426 kt) en 2018.

Graphique 2

Parts du total de la catégorie de produit à certaines étapes du compte des flux physiques des matières plastiques, 2018



Source(s) : Tableau 38-10-0150-01.

La part de plastique jeté qui est réacheminé pour la récupération de matériaux augmente, mais elle dépasse encore largement la quantité recyclée, et diffère d'une catégorie de produits à l'autre

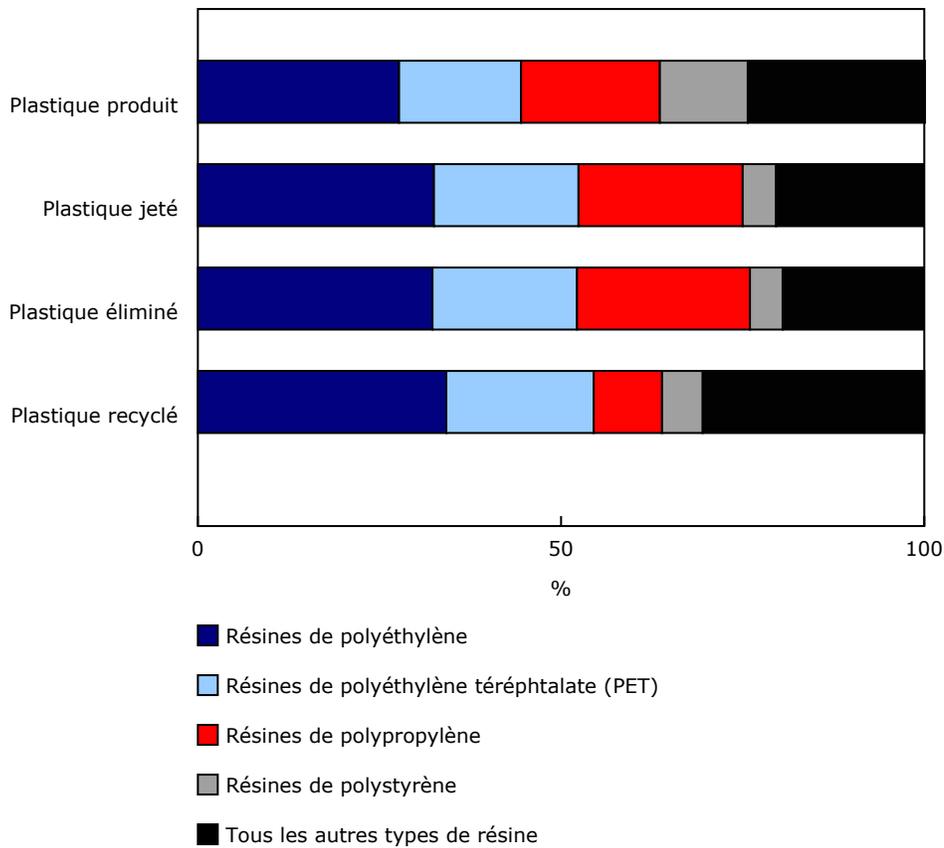
Même si moins de 10 % du plastique qui est jeté a été converti en pastilles ou en flocons de plastique recyclé prêts à être utilisés pour la production, une plus grande partie du plastique a été réacheminée pour la récupération de matériaux à une étape antérieure du processus de gestion des déchets : 30 % (1 346 kt) en 2018, en hausse par rapport à 23 % (887 kt) en 2012. À partir de ces matériaux initialement réacheminés, le Canada n'a produit que 365 kt de plastique recyclé en 2018 et 269 kt en 2012. Il existe toutefois des différences importantes dans les tendances entre les catégories de produits.

De 2012 à 2018, les plastiques contenus dans les équipements électriques et électroniques jetés étaient les plus susceptibles d'être convertis en plastique recyclé. La part la plus élevée a été déclarée en 2015 (21 %), et la moins élevée, en 2018 (14 %). Le plastique jeté provenant de la catégorie des produits d'emballage affichait également un taux de conversion en plastique recyclé supérieur à la moyenne. Le taux le plus élevé s'est établi à 14 % en 2018, alors que le taux le moins élevé s'est fixé à 10 % en 2012.

Les sous-catégories des équipements électroniques et des bouteilles étaient les principaux facteurs à l'origine de ces tendances de recyclage dans les catégories de l'équipement électrique et électronique et des produits d'emballage, respectivement. Le taux auquel les bouteilles jetées ont été converties en plastique recyclé était systématiquement près de 40 % ou dépassait ce pourcentage. Une similitude existait entre les produits électroniques et les bouteilles en raison du fait qu'ils étaient tous les deux couverts par des programmes de responsabilité élargie des producteurs, dans la plupart des provinces et des territoires.

En revanche, moins de 1 % des matières plastiques provenant de véhicules mis à la casse a été converti avec succès en plastique recyclé, et il existe peu de données sur la quantité de plastique provenant de textiles jetés qui est recyclée.

Graphique 3
Parts du total de types de résine à certaines étapes du compte des flux physiques des matières plastiques, 2018



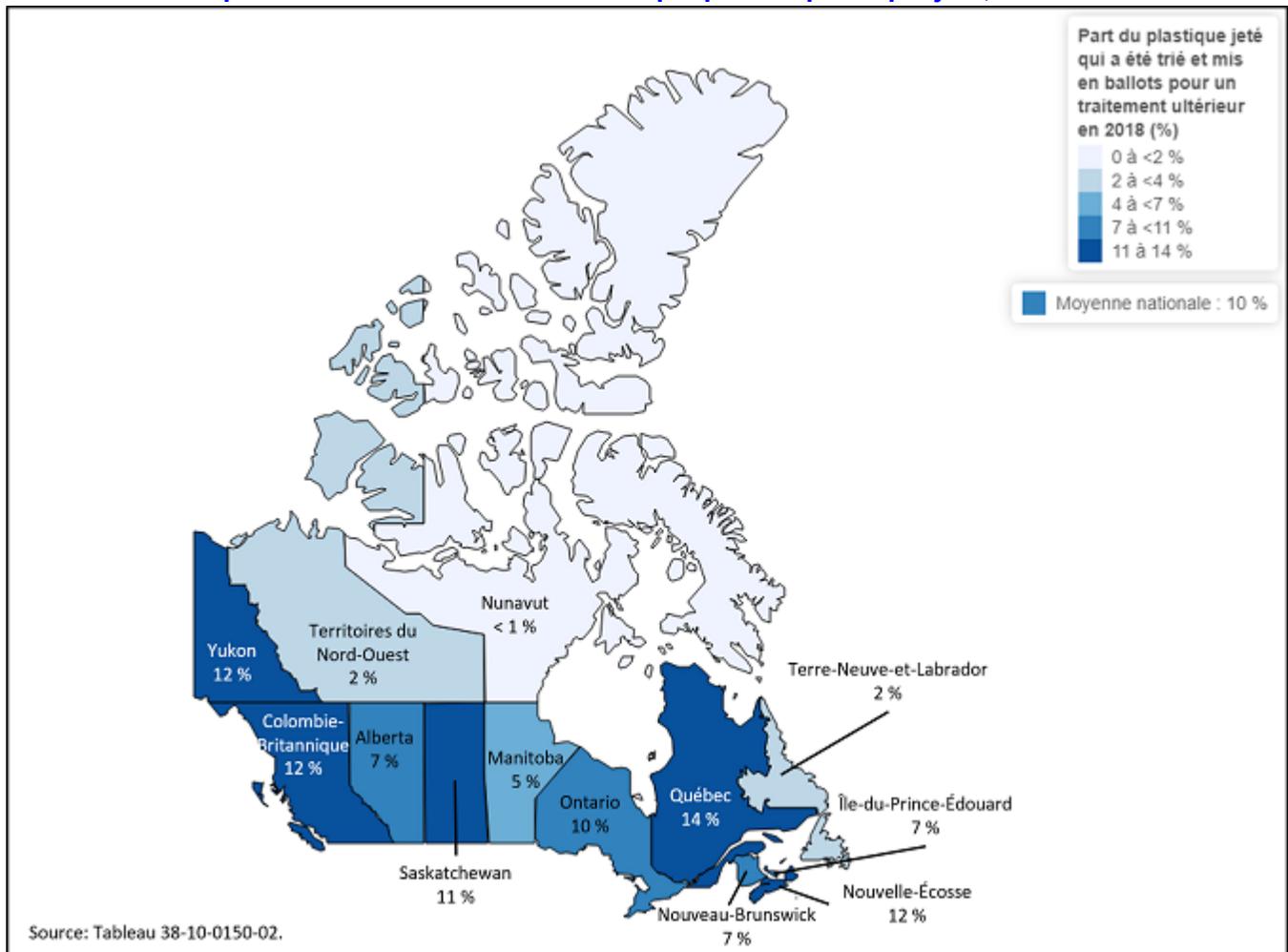
Source(s) : Tableau 38-10-0151-01.

La majorité du plastique recyclé provient des produits d'emballage, ce qui se reflète dans sa distribution parmi les types de résine

En 2018, les produits d'emballage étaient la source de 83 % (301 kt) de tous les plastiques recyclés. Par conséquent, les résines les plus couramment utilisées pour l'emballage constituent la plus grande part du plastique recyclé. Ensemble, le PE (125 kt) et le PET (74 kt) représentaient plus de la moitié (54 %) de tous les plastiques recyclés en 2018. Le polychlorure de vinyle, le PP et le PS représentaient près du tiers (31 %) de l'ensemble du plastique recyclé, et la proportion restante de 15 % provenait de diverses autres résines.

Bien que 2018 ait connu la plus forte production de plastique recyclé dans la série chronologique, le plastique recyclé représentait toujours une petite partie de la quantité totale de plastique utilisé pour fabriquer des produits destinés à la consommation canadienne. En effet, les 365 kt de plastique recyclé en pastilles et en flocons en 2018 représentent 6 % des 6 323 kt estimées de plastique dans les produits fabriqués destinés à la consommation canadienne.

Carte 1 – Plastique trié et mis en ballots en tant que part du plastique jeté, 2018



L'ampleur des flux de plastique provinciaux et territoriaux reflète en grande partie la population, malgré l'absence de tendances régionales définitives

En 2018, 10 % (458 kt) du plastique provenant des produits jetés au Canada ont été triés et mis en ballots. À partir de cette quantité, 16 kt de plastique mis en ballots ont été consacrées à l'exportation internationale nette, 365 kt ont été converties avec succès en pastilles ou en flocons de plastique recyclé au Canada, et 76 kt de plus sont devenues des déchets et rebuts de plastique résiduels éliminés par les transformateurs finaux.

Le Québec (14 %) a dépassé la moyenne nationale de 10 % en ce qui concerne le tri et la mise en ballots du plastique provenant de produits jetés, tandis que le Nunavut (moins de 1 %) avait le pourcentage le moins élevé. Le Yukon (12 %), la Colombie-Britannique (12 %), la Nouvelle-Écosse (12 %) et la Saskatchewan (11 %) ont également dépassé la moyenne nationale, ce qui indique qu'il ne semble pas y avoir de tendances régionales.

En 2018, la majorité des pastilles et des flocons de plastique recyclés prêts à être utilisés dans la production de nouveaux produits ou de produits chimiques provenait de produits jetés dans les provinces les plus peuplées. Environ un tiers provenait de produits jetés dans chacune des provinces de l'Ontario (34 %) et du Québec (32 %). Les produits jetés en Colombie-Britannique (15 %) et en Alberta (10 %) ont également contribué à une part importante du total national.

Note aux lecteurs

Le compte pilote des flux physiques des matières plastiques (CFPMP) a été créé pour appuyer le [programme exhaustif visant l'atteinte de zéro déchet de plastique du gouvernement du Canada](#). Il s'agit d'un projet expérimental qui sert à estimer le cycle de vie du plastique au Canada et permet d'explorer les tendances à long terme de l'utilisation du plastique. Si le compte des flux physiques des matières plastiques devait être produit de nouveau à l'avenir, Statistique Canada pourrait modifier la méthodologie en fonction des leçons tirées de ce projet et apporter des changements aux sources de données.

Le CFPMP tient compte de la teneur en plastique des produits importés et exportés à l'échelle internationale, ainsi que des importations et exportations internationales de déchets plastiques triés et mis en ballots. Le CFPMP ne tient pas compte du commerce international du plastique recyclé, ni du commerce interprovincial du plastique trié et mis en ballots, ni du plastique recyclé. Par conséquent, la dimension géographique des estimations pour le plastique recyclé représente la province ou le territoire où le plastique a été jeté, et non l'emplacement du transformateur final qui produit les pastilles et les flocons recyclés.

Le CFPMP estime uniquement le poids du plastique dans les articles produits, jetés, réacheminés et éliminés, et non pas le poids total de l'article lui-même, ni d'autres matériaux qui le composent. Par exemple, le compte ne comprend pas le poids du métal dans les véhicules ni la partie de ce métal qui est recyclé.

Dans le compte, le plastique recyclé comprend uniquement le plastique récupéré à partir d'articles jetés qui entrent dans les flux de gestion des déchets et qui sont transformés en pastilles et en flocons qui seront utilisés dans la production de nouveaux produits ou produits chimiques. Les articles qui peuvent être réutilisés, comme les véhicules ou les vêtements, sont comptabilisés dans le stock net de plastique dans les produits qui demeurent en usage à la fin de chaque année. Cette variable constitue la différence entre le plastique dans les produits fabriqués destinés à la consommation canadienne et le total du plastique dans les produits qui est jeté, et elle tient compte des facteurs suivants : les produits qui sont produits au cours de l'année en cours, mais qui ne seront jetés que dans les années à venir; les produits qui ont été produits lors des années précédentes et qui sont jetés pendant l'année en cours; et les produits qui sont jetés par un utilisateur et réutilisés par un autre, sans entrer dans un flux de gestion des déchets.

Tableaux disponibles : [38-10-0150-01](#) et [38-10-0151-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5115](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).